

Pour une évaluation plus juste et plus efficace...

La réflexion du groupe académique « Évaluer et différencier en français au collège » (académie de Nancy-Metz, inspection de Lettres, 2018-2020), nourrie de plusieurs lectures indispensables (André Antibi¹, Pierre Merle², Annie Feyfant³ et le CNESEO⁴ notamment) et de multiples expérimentations pour chaque niveau du collège et dans chaque domaine du français (oral, lecture, écriture et langue) disponibles sur le site académique des Lettres, a abouti à cette liste de principes à respecter si nous voulons évaluer les élèves avec davantage de justesse, de justice et d'efficacité :

- L'évaluation est un acte pédagogique au service des apprentissages
- On ne peut évaluer que ce qui a été enseigné et appris par les élèves
- L'évaluation chiffrée seule est approximative voire injuste
- L'évaluation hybride (avec une note et par les compétences) permet à l'évaluateur de gagner en justesse et en efficacité à condition d'être explicitée auprès des élèves et des parents et de préciser les critères et les indicateurs qui sont essentiels
- L'évaluation par les compétences dans le cadre du socle 4C et en conformité avec les documents ministériels en vigueur⁵ est fondamentalement formative et participe d'une personnalisation du parcours de l'élève
- Différencier l'évaluation est une réponse adaptée à l'hétérogénéité croissante des publics scolaires. Cette volonté doit être clairement explicitée auprès de tous les usagers de l'école afin de lever tout malentendu sur le principe d'équité de traitement dans l'évaluation. En effet, il ne faut pas confondre équité et égalité : une évaluation différenciée est équitable et ne remet pas en question l'égalité de traitement des élèves qui travaillent les mêmes compétences mais à des rythmes différents et selon des modalités potentiellement distinctes

¹ C'est le théoricien de « la constante macabre » et de l'évaluation par contrat de confiance. Voir sa contribution en 2014 dans le cadre de la conférence nationale sur l'évaluation : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/Auditions_et_expertises/48/9/CONFERENCE_NATIONALE_A.ANTIBI_\(nov._2014\)_374489.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Auditions_et_expertises/48/9/CONFERENCE_NATIONALE_A.ANTIBI_(nov._2014)_374489.pdf)

² P. Merle (2018). Les pratiques d'évaluation scolaire. P.U.F.

³ A. Feyfant (2016). La différenciation pédagogique en classe. Dossier Ifé n°113. A. Feyfant (2014) avec O. Rey. Évaluer pour (mieux) faire apprendre. Dossier Ifé n°94. Voir la bibliographie internationale collaborative en ligne sur cette question : http://wikindx.ens-lyon.fr/biblio_vst/index.php?action=list_LISTSOMERESOURCES_CORE&method=subcategoryProcess&id=23

⁴ CNESEO (2017). Différenciation pédagogique. <https://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/>

⁵ Voir <https://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves.html> et https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/74/6/RAE_Evaluation_socle_cycle_4_643746.pdf et https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/74/4/RAE_Evaluation_socle_cycle_3_643744.pdf

- On ne valide pas une compétence mais le degré d'acquisition d'une compétence
- Il faut par conséquent distinguer l'évaluation qui est un acte pédagogique et la validation qui consiste à positionner l'élève sur un niveau de compétence
- Le barème de notation ne suffit pas, les critères d'évaluation ou de réussite non plus, le degré d'acquisition d'une compétence non plus : afin que la démarche d'évaluation soit véritablement explicite pour l'élève et efficiente, il faut utiliser une échelle descriptive des degrés d'acquisition des compétences sur la base d'indicateurs explicites (voir les exemples présentés dans les expérimentations et la grille proposée lors de la correction de la rédaction au diplôme national du brevet)
- Les pratiques d'autoévaluation sont formatrices et doivent être utilisées en complément des évaluations par le professeur. La comparaison entre ces deux modalités d'évaluation peut occasionner un dialogue pédagogique constructif
- La pression certificative ne doit pas faire oublier ces principes de base